

à l'aide d'une carte de crédit? Sur cette question, personne n'a aujourd'hui de réponse, malgré les efforts de la défunte troïka au sein de laquelle les experts fiscaux étaient... français et allemands.

Et ce pour trois raisons: le poids de l'économie hellénique informelle et non déclarée, estimée en général à un quart du PIB et à bien plus dans les zones touristiques génératrices de cash; la culture de défiance envers les autorités fiscales héritées, dit-on, des siècles de domination ottomane durant lesquels le fait d'éluder les collecteurs de taxes du Sultan était un acte de résistance; et l'absence surtout d'un appareil administratif capable de collecter ces impôts. S' y ajoutent les exemptions fiscales si controversées: celle, partielle, concédée à l'Eglise orthodoxe, très grand propriétaire terrien en Grèce, et celle, constitutionnelle, accordée aux armateurs dont la flotte est la première mondiale.

Le cas de l'évasion fiscale des riches Grecs, mis en évidence par la fameuse «[liste Lagarde](#)» est emblématique: le document, publié à l'automne 2012, comportait entre autres les noms de plusieurs parents d'un ancien ministre des finances au début de la crise, George Papanconstantinou (aujourd'hui poursuivi en justice pour les avoir supprimé de la liste), et les premiers redressements fiscaux se font toujours attendre. Au point que, plutôt que de miser sur de nouvelles brigades fiscales, les autorités grecques ont décidé de travailler désormais sur une base incitative en négociant avec plusieurs pays, dont la Suisse, un accord de régularisation. Lequel devrait être voté avant la fin juillet par le parlement.

[Lire à ce sujet l'interview du magistrat Panagiotis Nikoloudis \(LT du 8 juillet 2015\)](#)

Dernier écueil, le laxisme budgétaire chronique en Grèce. Dès 2012, alors que la zone euro négociait le second plan de sauvetage de la Grèce et la restructuration de sa dette aux mains des créanciers privés, l'Allemagne insistait, dans un document informel, pour qu'un super-commissaire européen chargé du contrôle budgétaire puisse avoir un droit de regard sur les finances publiques grecques. «Compte tenu de ses pratiques passées, la Grèce devrait accepter de transférer sa souveraineté budgétaire au niveau européen durant un certain temps», préconisait le document validé par le ministre des finances, Wolfgang Schäuble. Une idée évidemment rejetée, mais guère éloignée de celle que les «durs» de l'eurozone évoquent aujourd'hui, pour s'assurer qu'ils ne seront pas, demain, soumis un autre chantage hellénique.

LE TEMPS © 2015 Le Temps SA